

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 17 décembre 2007

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBault - Mme CHOUX - M. HELIE
Membres excusés : M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme GARRET (pouvoir M. MARTIN) - Mme DELEBARRE (pouvoir M. MASSON) - M. NUDANT (pouvoir M. DUGOURD) - M. BRIOT - M. DUGOURD - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS) - Mme VANDRIESSE
Membres absents : M. BAZIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Restauration d'immeubles ou de lieux anciens - Octroi de primes

Madame Bessis, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, la Ville récompense, par l'attribution de prix et de primes, dissociables et proportionnels au montant du surcoût de travaux occasionnés, des propriétaires ou locataires qui ont contribué à l'embellissement de la ville par la restauration de façades, de devantures de magasins ou de lieux anciens.

La commission extra-municipale du Secteur Sauvegardé et des Sites d'Intérêt Architectural et Urbain et la commission des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, amenées à examiner les différents dossiers pour l'année 2007 au cours de leurs réunions des 8 et 27 novembre, ont retenu comme particulièrement intéressantes les opérations suivantes.

- Immeuble cour aux prêtres - 9, rue de la Préfecture

Ignoré du public, cet ensemble de bâtiments médiévaux est lié à l'histoire religieuse de ce quartier de Dijon.

Extrêmement abîmées et salies, les façades entourant la tourelle ont été ravalées avec dégradage des anciens mortiers, rejointoyage des pierres et réfection des enduits à la chaux aérienne. Les parties en pierre ont été nettoyées par hydrogommage et restaurées, avec un rejointoyage soigneux.

A l'occasion de ces travaux, d'intéressants éléments sont apparus : une petite arcature ronde sur la façade gauche, faisant partie d'une arcade géminée et dont l'autre partie se trouve dans l'escalier de la tour. Ceci montrant bien que la tour a été rapportée sur la façade, plus ancienne.

Sur la façade, à droite de la tour, c'est une petite tête prise dans la pierre qui est apparue. Tête de moine en rapport avec la vocation du bâtiment. On ne peut le savoir avec certitude.

La restauration de la tour elle-même a été encore plus spectaculaire avec la mise à jour des colombages. Ils ont été nettoyés et repeints tandis que tout le remplissage en brique entre les bois a été repris et refait à l'enduit de chaux.

- Immeuble - 14, place du Théâtre

Cette petite maison d'angle avait un aspect hétéroclite avec son mélange de colombages, de façades enduites au ciment et son toit percé de lucarnes du XIXème siècle et de châssis de toit.

Le propriétaire, M. Bernard, a souhaité lui redonner son aspect d'origine. Ceci a été fait au prix d'une lourde restauration.

Les arcades du rez-de-chaussée ont été restaurées avec reprise de pierres et dégagement de tous les éléments anciens, niches extérieures comme cheminées intérieures.

A l'étage, les pans de bois masqués par un enduit de ciment sur toute la partie gauche rue des Bons Enfants ont été découverts et restaurés.

De même, côté place du Théâtre, les pans de bois ont aussi été repris et ont dû être restructurés pour reprendre les dispositions d'origine et recalcr les ouvertures à leur emplacement ancien, visible par l'intérieur.

Toutes les fenêtres ont été rétablies dans leur composition initiale avec recréation des meneaux disparus.

Au second étage, les deux lucarnes du XIXème siècle ont été supprimées côté place du Théâtre et une seule remise en place selon les traces d'origine et réalisée selon un modèle médiéval.

De même, côté rue des Bons-Enfants, les châssis de toit ont été supprimés et avantageusement remplacés par une lucarne, telle qu'elle existait à l'origine.

L'ensemble des fenêtres a été équipé de vitraux d'art.

Enfin, La coloration même de l'ensemble des bois a été choisie dans une tonalité proche du rouge d'origine.

Avec la porte de l'ancienne abbaye Saint-Etienne qui lui fait face, cette maison médiévale, par cette remise en valeur, s'affirme comme un autre bel élément de l'histoire ancienne de cette place.

Ce travail de fond a été parachevé par la restauration de la très belle enseigne de fer forgé des Trois Faisans, dont cette maison avait hérité, et qui a repris dorure et couleurs.

- Immeuble - 6, rue Gagnereaux

Cet immeuble de faubourg doit son caractère à l'utilisation d'enduit tyrolien pour créer des effets décoratifs : faux appareil à bossages au rez-de-chaussée et panneaux alternés dans les étages.

Autres éléments rythmant la façade : la corniche et les plates-bandes marquant les étages et servant également d'appui aux fenêtres elles-mêmes encadrées de pierre et surmontées d'une petite corniche.

La façade était très abîmée. Tous les éléments de pierre ont été restaurés. Le parement en enduit a été dégradé après que les motifs existants aient été relevés. L'ensemble a été restauré en recréant les mêmes motifs décoratifs avec la même différence de texture, accentuée par un jeu de tonalités, beige et ocrée.

- Immeuble - 2 bis, rue François Juffroy

Cet immeuble datant de 1771, a fait l'objet d'une restauration de toiture complète : si la réfection de la couverture, en tuiles plates, et celle en enduit des cheminées n'ont fait qu'obéir aux prescriptions usuelles en secteur sauvegardé, d'autres travaux très intéressants ont été réalisés au-delà de cet entretien.

Une gouttière pendante en surplomb masquait le bord de la façade. Elle a été remplacée par une gouttière en cuivre boisée sur entablement sur la corniche en pierre.

Les deux lucarnes existantes étaient malheureusement chapeautées de frontons en ciment sur charpente à deux pans. Elles ont été remaniées pour remettre en valeur leur forme arrondie d'origine.

Ainsi, cet immeuble très en vue à l'angle de deux rues, a-t-il retrouvé un aspect plus authentique en toiture.

- Commerce Chevignon - 63 bis, rue du Bourg

Ce petit immeuble du début du XXème siècle avait été éventré pour créer de vastes vitrines, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage, en cassant son ordonnance initiale.

C'est une restauration lourde qui en a été faite, pour retrouver l'aspect de l'élévation d'origine. Il a fallu pour cela démonter toute la structure rapportée, refaire la maçonnerie de l'étage et y recréer les deux

L'ensemble a été réenduit en une tonalité légèrement ocrée. Les percements ont été soulignés par un entourage en plates-bandes en surépaisseur, laissées en gris ciment dans un souci de sobriété, propre à l'image de la franchise.

Les enseignes sont élégantes, avec un graphisme rouge sur fond noir en rez-de-chaussée.

- Pâtisserie Carbillet - 58, rue des Forges

Le magasin l'Artisanerie occupant précédemment le rez-de-chaussée de cet élégant immeuble du XVIIIème siècle avait occulté la partie haute, en masquant de coffrages blancs le linteau et les potelets de soutien du bandeau d'imposte.

La mise à nu de l'habillage du linteau a révélé une structure superposée -pierre et poutre de bois- qui a été traitée avec un souci de véracité, en restaurant les éléments sans les rhabiller.

Dessous, c'est une menuiserie soignée qui a été inscrite en retrait sous le bandeau, en habillant les poteaux de fonte et les soubassements d'éléments panneautés, peints en gris anthracite.

De petits stores gris ont été installés au-dessus de chaque vitrine.

L'enseigne horizontale a été réalisée en lettres découpées très sobres. Celle en drapeau s'inscrit également avec la même élégance dans l'ensemble.

- Commerce Saoya - 25, rue Piron

La réalisation de l'ancien magasin avait déjà permis de dégager la structure du rez-de-chaussée de l'immeuble mais la devanture en surplomb ne s'harmonisait pas tout à fait avec les percements en pierres de taille.

Le nouveau projet prévoyait de s'inscrire totalement en retrait avec une création de devanture originale, faite en métal avec des procédés artisanaux : la structure reprend un système de petites arcatures avec des soubassements panneautés et des impostes traitées avec un motif rayonnant. Les panneaux mêmes sont enrichis de moulures et de petits motifs à palmettes florales.

Toute cette structure en fer a été patinée et vieillie, donnant à l'ensemble un aspect élégant.

- Restaurant Osteria Enoteca Italiana - 30-32, rue Amiral Roussin

L'immeuble accueillant l'Osteria Enotica a été construit en 1752 . En rez-de-chaussée, il avait été agrémenté d'une devanture en bois sur l'arcade de gauche.

Il y a quelques années, ce coffrage, de belle conception mais très abîmé, constituant une partie de l'actuel restaurant, avait été restauré. Cette année, c'est une devanture en bois similaire qui a été recrée pour former un ensemble.

La menuiserie en a été exécutée avec le même soin, en reprenant les mêmes gabarits et la même mouluration aux détails raffinés. Une tonalité légèrement différente a été adoptée, avec un soulignement discret par des rechampis grenat et rouge.

- Boulangerie Bosch - 23, avenue du Drapeau

Le rez-de-chaussée de l'immeuble où était installée la boulangerie avait dû connaître une devanture en applique au siècle dernier. Malheureusement, il n'en restait qu'un linteau très abîmé, ne laissant voir autour de la vitrine qu'un remplissage en maçonnerie.

M. et Mme Bosch ont pris le parti de recréer un coffrage à l'ancienne s'inscrivant bien dans la lignée des traditionnelles devantures des commerces de bouche et, en particulier, des boulangeries. Les piédroits et le bandeau d'imposte ont été décorés de motifs en carrelage, reprenant des dessins de fleurs des champs et d'épis de blés.

L'ensemble, chaleureux, a complètement changé l'allure du commerce et du petit immeuble qui l'accueille.

Il est proposé, pour 2007, d'attribuer les primes suivantes :

Catégorie "restaurations d'immeubles"

1er prix

. Immeuble cour aux prêtres - 9, rue de la Préfecture.....6 000 €

2ème prix

. Immeuble - 6, rue Gagnereaux.....4 000 €

3ème prix

. Immeuble - 2 bis, rue François Joffroy.....2 000 €

Catégorie "restaurations de commerces"

1er prix

. Commerce Chevignon - 63 bis, rue du Bourg.....sans prime

1er prix ex-aequo

. Boulangerie Bosh - 23, avenue du Drapeau.....4 000 €

2ème prix

. Osteria Enoteca Italiana - 30-32, rue Amiral Roussin.....2 000 €

2ème prix ex-aequo

. Pâtisserie Carbillet - 58, rue des Forges.....2 000 €

3ème prix

. Commerce Saoya - 25, rue Piron.....1 500 €

3ème prix ex-aequo

. Boulangerie-pâtisserie des Facultés - 96, rue de Mirande.....1 000 €

La commission a souhaité primer la décoration réalisée sur le mur, plutôt que l'enseigne que l'on retrouve sur toutes les boulangeries affiliées au réseau "Banette". De ce fait, il a été jugé préférable de classer cette réalisation dans la catégorie "immeubles".

L'examen du dossier du 14, place du Théâtre est reporté à 2008, les travaux du rez-de-chaussée en pierre n'ayant pu être achevés pour la présentation en commission.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1. décider l'attribution des prix et primes proposés au bénéfice de propriétaires ou locataires d'immeubles qui ont contribué à l'embellissement de la ville par la restauration de façades, de devantures de magasins ou de lieux anciens ;

2. dire que le financement sera assuré sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

26 DEC. 2007

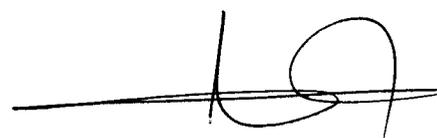
RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PUBLIÉ LE 27/12/07

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT